



17 août 2022

(22-6256)

Page: 1/3

Comité des licences d'importation

Original: anglais

ACCORD SUR LES PROCÉDURES DE LICENCES D'IMPORTATION

NOTIFICATION AU TITRE DE L'ARTICLE 5:1 À 5:4 DE L'ACCORD¹

HONG KONG, CHINE

La notification ci-après, datée du 17 août 2022, est distribuée à la demande de la délégation de Hong Kong, Chine.

	Catégorie	Détails de la notification
1	Membre notifiant	Hong Kong, Chine
2	Titre de la nouvelle législation/procédure	Suppression du service de présentation sur place des demandes de permis d'enlèvement de sable pour l'importation de sable, suite au lancement du service électronique de présentation des demandes en 2019
3	Date de publication	24 juin 2022
4	Date d'entrée en vigueur	4 juillet 2022
5	Adresse du site Web/ publication officielle de la nouvelle réglementation/ procédure	https://www.info.gov.hk/qia/general/202206/24/P2022062400164.htm
6	Avez-vous joint une copie (pdf) de la réglementation pour le Secrétariat?	<input type="checkbox"/> Oui. (Veuillez joindre une copie de la réglementation à la présente notification.) <input checked="" type="checkbox"/> Non.
7	Type de notification	<input type="checkbox"/> a) Nouvelle réglementation/procédure ² concernant les licences; (veuillez répondre aux questions n° 8 à 14) <input checked="" type="checkbox"/> b) Modification d'une réglementation/procédure précédemment notifiée dans le document: G/LIC/N/3/HKG/25 (veuillez répondre aux questions n° 15 et 16)
8	Liste des produits soumis à licences	<i>Veuillez indiquer les codes SH et la désignation détaillée des produits. Si la liste des produits est longue, veuillez la joindre en annexe au format MS WORD.</i>
9	Nature du régime de licences	Automatique: <input type="checkbox"/> Non automatique: <input type="checkbox"/>

¹ Il est entendu que le Membre notifiant a également rempli ses obligations de notification au titre de l'article 1:4 a) et de l'article 8:2 b) concernant la loi/réglementation/procédure pertinente notifiée en remplissant le présent formulaire de manière complète et précise.

² Il est entendu que "nouvelle réglementation/procédure" fait référence à toute loi, réglementation ou procédure nouvellement introduite, ainsi qu'à celles qui sont en vigueur mais qui sont notifiées pour la première fois au Comité.

	Catégorie	Détails de la notification
10	Objectif administratif/mesure appliquée	a) <input type="checkbox"/> Protection de la moralité publique b) <input type="checkbox"/> Protection de la vie et de la santé des personnes et des animaux et préservation des végétaux protection de l'environnement c) <input type="checkbox"/> Collecte de statistiques commerciales ou surveillance du marché d) <input type="checkbox"/> Protection des brevets, des marques de fabrique ou de commerce et du droit d'auteur, et prévention des pratiques frauduleuses e) <input type="checkbox"/> Respect des obligations découlant de la Charte des Nations Unies et d'autres traités internationaux (<i>CITES, Convention de Bâle, Convention de Rotterdam, Résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, etc.</i>) f) <input type="checkbox"/> Administration des contingents (y compris tarifaires) g) <input type="checkbox"/> Réglementation des importations d'armes, de munitions ou de matières fissiles et protection de la sécurité nationale h) <input type="checkbox"/> Autre: _____ (veuillez préciser)
11	Organe(s) administratif(s) auquel (auxquels) présenter les demandes	Ministère/autorité et département: [] Adresse: [] Site Web: [] Téléphone: [] Adresse électronique: []
12	Point de contact chargé de communiquer des renseignements sur les conditions de recevabilité	Ministère/autorité et département: [] Adresse: [] Site Web: [] Téléphone: [] Adresse électronique: []
13	Durée d'application prévue de la procédure de licences	
14	Résumé de la notification dans l'une des langues officielles de l'OMC	
15	Si la case 7 b) a été cochée, veuillez indiquer la nature de la (des) modification(s)	a) <input type="checkbox"/> Abrogation b) <input type="checkbox"/> Suspension c) <input checked="" type="checkbox"/> Modification d'aspects particuliers des procédures existantes: <input type="checkbox"/> Produits visés <input type="checkbox"/> Objectif administratif <input type="checkbox"/> Caractère automatique ou non automatique <input type="checkbox"/> Durée d'application de la procédure de licences <input type="checkbox"/> Modification de la nature de la restriction quantitative/en valeur <input type="checkbox"/> Conditions de recevabilité des demandeurs <input type="checkbox"/> Point de contact chargé de communiquer des renseignements sur les conditions de recevabilité <input type="checkbox"/> Organe(s) administratif(s) auquel (auxquels) présenter les demandes <input type="checkbox"/> Documents requis (y compris le formulaire de demande) <input type="checkbox"/> Délai de présentation de la demande <input type="checkbox"/> Organe(s) administratif(s) délivrant les licences <input type="checkbox"/> Délai de délivrance d'une licence <input type="checkbox"/> Droit de licence/redevance administrative <input type="checkbox"/> Versement d'un dépôt ou paiement préalable, et conditions applicables

	Catégorie	Détails de la notification
		<input type="checkbox"/> Droits/procédures de recours <input type="checkbox"/> Durée de validité de la licence <input type="checkbox"/> Autres conditions de la licence (prolongation, cessibilité, sanctions en cas de non utilisation, etc.) <input type="checkbox"/> Prescriptions en matière de change <input checked="" type="checkbox"/> Autre: <u>Suppression du service de présentation des demandes sur place.</u>
16	Veillez expliquer les modifications en détail (dans l'une des langues officielles de l'OMC)	<p>À compter du 4 juillet 2022, le Département du génie civil et du développement supprime son service de présentation sur place des demandes de permis d'enlèvement de sable, suite au lancement du service électronique de présentation des demandes en 2019. Outre le service en ligne, les requérants peuvent aussi continuer d'envoyer leurs demandes par la poste, par fax et par courriel.</p>